



Etablissements Sanitaires

CEPPRAAL

Site de Lyon

162 avenue Lacassagne 69003 LYON

Site d'Aubière

24 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE

☎ 04 72 11 54 60

contact@ceppraal-sante.fr

WWW.CEPPRAAL-SANTE.FR



APPEL A PARTICIPATION

Groupe régional de travail

"Prendre en compte la voix du patient dans l'analyse d'un EIAS " Recueil du récit patient

Nous constituons un groupe de travail composé d'établissements sanitaires pour travailler sur la prise en compte de la voix du patient dans l'analyse d'un évènement indésirable associé aux soins (EIAS).

Ce groupe aura pour objectif de tester des outils permettant de recueillir le témoignage d'un patient suite à la survenue d'un EIAS.

Pourquoi ce thème ?

Un évènement indésirable associé aux soins (EIAS) est un évènement inattendu et défavorable, associé aux actes de soins et d'accompagnement, qui survient chez un patient, qui s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin et qui a ou aurait pu avoir des conséquences pour le patient. Un EIAS, quel que soit le niveau de gravité se doit d'être analysé afin de repérer et comprendre l'évènement et d'éviter qu'il se reproduise.

La prise en compte du point de vue du patient, qui est le seul à vivre toutes les étapes de sa prise en charge, est essentielle dans l'analyse profonde des causes et recherche des facteurs qui ont contribué à la survenue d'un EIAS. **Ce point de vue du patient est très souvent ignoré.** Pourtant, le **regard croisé du patient et des professionnels** sur un EIAS permet de renforcer la compréhension de la situation et de réaliser une reconstitution chronologique la plus objective et fidèle à la réalité.

Dans le guide "Analyse des EIAS" publié en 2021, la HAS promeut la prise en compte du ressenti et de l'expérience du patient et ce, afin d'enrichir le déroulé des faits établis par les professionnels et donc d'améliorer la qualité de l'analyse.

Quel est l'objectif du groupe de travail ?

Les établissements du groupe de travail seront chargés d'expérimenter le recueil du récit du patient après la survenue d'un EIAS et la réalisation de l'annonce du dommage au patient. **Le recueil sera guidé par un outil que les établissements devront utiliser et enrichir de leurs expériences.** L'outil de recueil a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2018.

Les données recueillies serviront à consolider les outils afin de les mettre à disposition des établissements de la région.



Etablissements Sanitaires

CEPPRAAL

Site de Lyon

162 avenue Lacassagne 69003 LYON

Site d'Aubière

24 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE

☎ 04 72 11 54 60

contact@ceppraal-sante.fr



APPEL A PARTICIPATION

Comment participer à ce groupe de travail ?

- Désigner un responsable de projet au sein de l'établissement ;
- S'inscrire via le formulaire d'inscription en ligne - [jusqu'au 15 Juin 2022](#);
- Une fois inscrit, nous vous adresserons un planning des réunions de travail qui se tiendront en distanciel.

Quelles sont les conditions de participation ?

- Etre un établissement sanitaire type MCO, SSR, psychiatrie, HAD, **adhérent** au CEPPRAAL;
- Analyser au moins 2 EIAS en réunion pluriprofessionnelle pendant le temps de participation;
- Réaliser l'annonce du dommage associé à l'EIAS au patient ***pré requis obligatoire***;
- Informer le patient de la démarche récit patient et lui demander son accord ***pré requis obligatoire***.

Quel rôle pour le responsable de projet de l'établissement ?

- Inscrire son établissement dans la démarche après validation institutionnelle ;
- Participer activement aux réunions du groupe de travail ;
- Utiliser les outils fournis par le CEPPRAAL
- Faire un retour sur l'utilisation de ces outils, être force de proposition.

Quels sont les engagements du CEPPRAAL ?

- Organiser, planifier et suivre les travaux du groupe ;
- Animer le groupe de travail ;
- Fournir un cadre méthodologique de co-construction du guide méthodologique récit patient ;
- Rendre autonome les établissements dans la réalisation des récits patient. (Accompagnement possible par le CEPPRAAL) ;
- Mettre à disposition les outils créés/validés des établissements sanitaires adhérents de la région.

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous contacter !